

«Indochine», meilleur film étranger

Des Oscars à Hackman et «Unforgiven»

MONTREAL — Gene Hackman et Joel Cox ont procuré ses deux premiers Oscars au film *Unforgiven*, pressenti pour être le grand gagnant de cette 65e remise des Oscars : le premier pour le second rôle masculin, l'autre pour le meilleur montage. Ils ont devancé leurs collègues de *Basic Instinct*, *The Crying Game*, *A Few Good Men*, *The Player*, *Glengarry Glen Ross* et *Mr. Saturday Night*.

par KATIA GAGNON
de la Presse canadienne

Le film *Indochine*, du Français Régis Wagnier, a remporté les honneurs du meilleur film étranger, devant *Close to Eden*, de Russie, *Daens*, de Belgique, *A Place in the World*, d'Uruguay et *Schtonk*, d'Allemagne.

Dracula, réalisé par Francis Ford Coppola, a gagné l'Oscar pour les meilleurs maquillages. Michelle Burke, une Canadienne d'adoption, qui vit maintenant à Los Angeles, fait partie de l'équipe gagnante.

La surprise de la soirée : Marisa Tomei a remporté l'Oscar pour la meilleure actrice de soutien pour sa prestation dans *My Cousin Vinny*, devançant Judy Davis (*Husbands and Wives*), Joan Plowright (*Enchanted April*), Vanessa Redgrave (*Retour à Ho-*

wards's End) et Miranda Richardson (*Fatale*).

« C'est un immense honneur de remporter cet Oscar en cette année où on souligne la contribution des femmes au cinéma », a-t-elle déclaré, émue.

Les femmes étaient en effet à l'honneur lors de cette 65e remise des Oscars : le gala de cette année leur était consacré. Vingt-six femmes étaient en nomination dans 12 catégories.

Un hommage spécial a été rendu à l'actrice Audrey Hepburn, décédée cette année : l'Académie lui a remis un Oscar pour l'ensemble de sa carrière. Son fils Sean est venu chercher le trophée en son nom. « Elle croyait que tous les enfants du monde avaient le droit de naître en santé et de naître aimés. En son nom, je dédie cette récompense à tous les enfants du monde. »

Un montage cinématographique a rappelé les grands moments féminins du cinéma, passant en revue les mètres de pellicule où certaines actrices ont laissé un souvenir impérissable depuis la naissance du cinéma, il y a 100 ans.

Tous les grands noms de l'écran y sont passés, de Greta Garbo à Jodie Foster, confirmant le mot de présentation de Geena Davis : « Les femmes, à l'écran, doivent émouvoir, séduire, exciter, émerveiller... »

De nombreuses femmes sont également venues remettre des trophées : Jodie Foster, Kathy Bates, Whoopi Goldberg et Sophia Loren savaient très bien comment se sentaient les gagnants puisqu'elles ont toutes elles-mêmes remporté un Oscar.

Billy Cristal a animé le gala pour une quatrième année consécutive, maintenant un feu roulant de blagues s'adressant aux diverses personnalités présentes dans la salle, faisant son entrée sur un Oscar géant péniblement tiré par Jack Palance. Lors de sa traditionnelle émis-

sion qui précède la cérémonie de remise des Oscars, Barbara Walters a souligné deux grands oubliés par l'Académie en recevant Denzel Washington et Sharon Stone.

Malgré le fait que Denzel Washington soit en nomination dans la catégorie du meilleur acteur pour *Malcolm X*, ni le réalisateur, Spike Lee, ni le film lui-même n'ont rejoint les nominations de l'Académie.

« L'Académie n'aime pas Spike Lee ? », a demandé Mme Walters. « Peut-être. Il ne fait pas ses films pour se faire aimer », a rétorqué M. Washington.

Et le navet est...

Entretiens, des distinctions d'un tout autre ordre ont été décernées par les 350 membres du jury international de la fondation Rasperberry. Le film *Shining Through*, ainsi que sa vedette, Melanie Griffith et son réalisateur, David Seltzer, ont « raflé » trois « Razzie » d'or remis aux « navets » de l'année. Sylvester Stallone a quant à lui reçu le « Razzie » du plus mauvais acteur pour sa prestation dans *Stop! or my mom will shoot*.



Gene Hackman brandissant son Oscar, lors du 65e gala des Academy Awards, hier soir.

65e
remise
des
Oscars



Voici le palmarès des 65e Oscars attribués, hier soir, à Los Angeles :

FILM

- The Crying Game*
- A Few Good Men*
- Howards End*
- Scent of a Woman*
- Unforgiven*

ACTEUR

- Robert Downey Jr. (*Chaplin*)
- Clint Eastwood (*Unforgiven*)
- Al Pacino (*Scent of a Woman*)
- Stephen Rea (*The Crying Game*)
- Denzel Washington (*Malcolm X*)

ACTRICE

- Catherine Deneuve (*Indochine*)
- Mary McDonnell (*Passion Fish*)
- Michelle Pfeiffer (*Love Field*)
- Susan Sarandon (*Lorenzo's Oil*)
- Emma Thompson (*Howards End*)

RÉALISATEUR

- Neil Jordan (*The Crying Game*)
- James Ivory (*Howards End*)
- Robert Altman (*The Player*)
- Martin Brest (*Scent of a Woman*)
- Clint Eastwood (*Unforgiven*)

ACTEUR DE SOUTIEN

- Jaye Davidson (*The Crying Game*)
- Gene Hackman (*Unforgiven*)
- Jack Nicholson (*A Few Good Men*)
- Al Pacino (*Glengarry Glen Ross*)
- David Paymer (*Mr. Saturday Night*)

ACTRICE DE SOUTIEN

- Judy Davis (*Husbands and Wives*)
- John Plowright (*Enchanted April*)
- Vanessa Redgrave (*Howards End*)
- Miranda Richardson (*Fatale*)
- Marisa Tomei (*My Cousin Vinny*)

SCÉNARIO ORIGINAL

- Neil Jordan (*The Crying Game*)
- Woody Allen (*Husbands and Wives*)
- George Miller et Nick Enright (*Lorenzo's Oil*)
- John Sayles (*Passion Fish*)
- David Webb Peoples (*Unforgiven*)

ADAPTATION

- Peter Barnes (*Enchanted April*)
- Ruth Praver Jhabvala (*Howards End*)
- Michael Tolkin (*The Player*)
- Richard Friedenberg (*A River Runs Through It*)
- Bo Goldman (*Scent of a Woman*)

FILM ÉTRANGER

- Urga* (Russie)
- Daens* (Belgique)
- Indochine* (France)
- Schtonk* (Allemagne)

COSTUMES

- Dracula*
- Enchanted April*
- Howards End*
- Malcolm X*
- Toys*

IMAGES

- Hoffa*
- Howards End*
- L'Amant*
- A River Runs Through It*
- Unforgiven*

MUSIQUE ORIGINALE

- Alan Menken (*Aladdin*)
- Jerry Goldsmith (*Basic Instinct*)
- John Barry (*Chaplin*)
- Richard Robbins (*Howards End*)
- Mark Isham (*A River Runs Through It*)

CHANSON ORIGINALE

- Beautiful Maria of My Soul* (*Mambo Kings*)
- Friend Like Me* et *Whole New World* (*Aladdin*)
- I Have Nothing* et *Run to You* (*The Bodyguard*)

Immatriculation: 143 \$ de plus Le CAA contre la proposition des maires

QUÉBEC — Le CAA-Québec qualifie d'inacceptable et d'irresponsable la proposition faite par la Conférence des maires de banlieue de la région montréalaise, au gouvernement québécois d'augmenter de 143 \$ les frais d'immatriculation des automobilistes pour subventionner le transport en commun.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

La mairesse de Mont-Royal, Mme Vera Danyluk, a soulevé une vive controverse au nom de la Conférence de maires de banlieue, réunie dans la métropole hier, en demandant que tous les automobilistes du Québec contribuent dorénavant 322 \$ au lieu des 179 \$ qu'ils versent annuellement en frais d'assurances et d'immatriculation afin d'alléger de 148 millions \$ la facture des banlieues de l'île de Montréal, de 170 millions celle de Montréal, de 25 millions celle de Laval et de 40 millions celle des autres villes de la région.

Cet argent servirait au développement du transport en commun tels les trains de banlieue ou encore le prolongement du métro, la mairesse Danyluk affirmant que le temps est venu de passer à la caisse pour toutes les municipalités de la province qui profitent depuis des années de l'activité économique de villes comme Montréal.

Pour le CAA-Québec, de telles déclarations sont tout à fait irresponsables, les automobilistes étant déjà surtaxés du double par rapport à l'Ontario, l'immatriculation coûtant six fois plus qu'au Manitoba.

« Le tiers des taxes perçues auprès des automobilistes seulement vont aux routes, le reste est utilisé à d'autres fins. Si les municipalités n'ont pas les moyens de taxer davantage leurs résidents, les automobilistes n'en ont pas plus les moyens », commente le directeur général du CAA-Québec, M. Robert Darbelnet.

« Il s'agit d'offrir aux automobilistes une alternative de transport qui soit attrayante, disponible, fiable, sécuritaire et intégrée. S'il en résulte que le nombre de passagers augmente, les revenus augmenteront du coup », dit M. Darbelnet.

76% des Canadiens en faveur du «droit de mourir»

QUÉBEC — Les Canadiens sont massivement en faveur du « droit de mourir » et de la possibilité, pour les médecins, d'aider les malades en phase terminale à se « suicider ». C'est chez les Québécois que l'euthanasie compte le plus d'adeptes.

Voilà ce que révèle un sondage Angus Reid mené à l'échelle canadienne du 15 au 18 mars, auprès de 1500 adultes. L'étude a pris place au moment où l'affaire Sue Rodriguez battait son plein.

Trois Canadiens sur quatre (76 %) estiment que les malades doivent avoir le droit d'attenter à leurs jours plutôt que de subir jusqu'à la fin une maladie dont l'issue est fatale. Moins d'un sur cinq (17 %) s'opposent à cette ouverture pour des raisons morales.

C'est au Québec que le « droit de mourir » recueille le plus d'appuis. En effet, 79 % des Québécois approuvent l'assertion selon laquelle les malades en phase terminale doivent pouvoir choisir de raccourcir leur vie, comparativement à 66 % des citoyens du Manitoba et de la Saskatchewan. En outre, un nombre presque aussi grand de Québécois (73 %) se prononcent en faveur du suicide réalisé avec l'aide d'un médecin.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 29-03-93
1-7-6
2-4-9-6

Robe à l'orientale

signée michel desjardins... ligne pure, forme simple, droite, légèrement appuyée à la taille, encolure ronde, fente au devant, crêpe léger, couleur coquille. 6 à 12... 400.00 robes contemporaine®.

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

ÉCHOS DES DEUX RIVES

MONT-JOLI

Personnalité de Mont-Joli

Le député de Matapédia à l'Assemblée nationale, M. Henri Paradis, a reçu le titre de Personnalité de l'Année 1992 à Mont-Joli. Le député Paradis s'est vu remettre le Prix Adalbert-Landry, créé en l'honneur du président-fondateur du Club Rotary de Mont-Joli. M. Landry fut aussi maire de l'endroit. Le lauréat du Prix 1992 est député de Matapédia depuis 1985. M. Paradis a reçu ce prix pour la qualité de ses interventions et l'excellence de son travail de député.

BAS-SAINT-LAURENT

Coup de Coeur

L'Association canadienne pour la santé mentale, filiale du Bas-Saint-Laurent, débute un nouveau programme d'entraide et de support à la communauté. Intitulé Coup de Coeur, ce programme propose des rencontres sous forme de visites d'amitié entre gens du 3e âge et adultes bénévoles. Ces rencontres veulent permettre la création de liens significatifs permettant à chacun d'y retrouver une valorisation personnelle. Les personnes âgées et bénévoles qui veulent partager cette expérience peuvent communiquer avec Coup de Coeur, 723-6416. On attend vos appels.

RIMOUSKI

6e Prix Reconnaissance

Les établissements de santé et de services sociaux et leur personnel, les familles d'accueil, les personnes bénévoles, les organismes communautaires et bénévoles, les municipalités et les entreprises ont jusqu'au 9 avril pour soumettre leur candidature à la 6e présentation des Prix de Reconnaissance de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Ce concours vise à souligner les efforts régionaux déployés au développement des services de santé et l'amélioration de la qualité de vie. Pour information, on communique avec la Régie régionale au 724-5231.

Bourse d'études Claude Jourdain

La Fondation pour les personnes déficientes intellectuelles du Bas-Saint-Laurent vient de créer la bourse d'excellence Claude Jourdain, qui sera remise à chaque année à un(e) étudiant(e) du cégep de Rimouski inscrit(e) en Techniques d'éducation spécialisée. Cette bourse est de 500 \$. La Fondation a voulu ainsi souligner la mémoire de l'Honorable Claude Jourdain, juge de la cour supérieure du Québec, décédé en décembre 1992. Le Juge Jourdain s'est impliqué activement dans la Fondation de février 1988 à octobre 1989. La Fondation vient d'ailleurs de débiter sa campagne annuelle de financement dont l'objectif est de 10 000 \$. Depuis 1987, plus de 80 000 \$ ont été versés à des familles, des personnes et des organismes voués à la défense des intérêts des personnes ayant une déficience intellectuelle. Les dons doivent être expédiés au 39, de la Fabrique, Saint-Anaclet, G0K 1H0.

Très vaste consultation

Le Conseil provisoire des aînés(es) de l'Est du Québec tient une vaste consultation sur les préoccupations des personnes de 55 ans et plus vivant dans l'Est du Québec. Des bénévoles formés et tenus à la plus stricte confidentialité, se déplacent dans le territoire pour interviewer les gens concernés au moyen d'un questionnaire. La compilation des réponses permettra de dresser un portrait fidèle des préoccupations majeures des 55 ans et plus vivant dans l'Est du Québec.

CABANO

Vers la réussite

L'Association des Comités de parents du Bas-Saint-Laurent tient son 7e colloque annuel à Cabano, le 1er mai prochain, sous le thème « Un pas de plus vers la réussite ». Un événement attendu des parents impliqués dans les structures consultatives et décisionnelles du système scolaire.

Usine LMC de La Martre: Rexfor tient tête au Comité de survie

LA MARTRE — S'il n'en tient qu'au président de Rexfor, Jean-Marie Rodrigue, c'est l'industriel Denis Dubé qui exploitera l'usine Produits Forestiers LMC de La Martre et ce, malgré les revendications du comité de survie local.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« L'offre de M. Dubé est, de loin, la meilleure des trois déposées, a indiqué M. Rodrigue lors d'un entretien téléphonique qu'il accordait au SOLEIL. Celle-ci sera présentée aujourd'hui au ministre Albert Côté, qui doit la transmettre, d'ici quelques semaines, au Conseil du Trésor.

Le ministre pourrait aussi dévoiler les grandes lignes de ces propositions devant l'Assemblée nationale. Chez Rexfor, nous souhaitons que l'usine de La Martre rouvre ses portes le plus tôt possible, pour les gens puissent travailler. »

Jean-Marie Rodrigue n'entend pas plier devant les menaces du Comité de survie de La Martre. « Nous avons agi au meilleur de notre connaissance,

dans l'intérêt de Rexfor et du milieu. Nous ne pouvons donc offrir la possibilité à Langis Blanchette et au Comité de négocier leur offre pour égaler celle retenue. Nous avons fourni les mêmes données à chacune des parties et toutes prévoyaient la participation d'intérêts locaux dans la transaction. »

Du même souffle, le président de Rexfor dément les allégations des membres du Comité de survie. « Denis Dubé n'a déposé qu'une seule offre. Celle-ci a été bonifiée avant l'ouverture

des soumissions, le 12 février. Après cette date, nous avons entrepris des négociations avec l'industriel de l'Isle-Verte. »

Le Comité de survie de La Martre a publiquement rejeté le choix de Rexfor. Il préférerait que l'usine marthelaise soit vendue à un autre industriel, Langis Blanchette de Bernières. Le comité menace même d'empêcher que la matière ligneuse située à l'arrière de la municipalité soit bûchée au profit de l'industriel loupérois Denis Lebel. Ce dernier opère une usine de sciage située à Cap-Chat, moins de 40 kilomètres à

l'ouest de La Martre.

Propriété de Rexfor, l'usine Produits Forestiers LMC devait, à l'origine, produire des composantes de palettes de bois franc. Cette industrie de 1,6 million \$, construite en 1991, a fermé ses portes le 17 juillet 1992, après seulement 14 semaines d'opération. Depuis, un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier de 65 000 mètres cubes de résineux, dont 15 000 en bois de pulpe destiné à la Gaspésie de Chandler, a été consenti par le gouvernement québécois afin de modifier la vocation de l'usine marthelaise.

Reine du Carnaval des aînés



C'est la doyenne des quatre duchesses, Anne Lemieux, 85 ans, qui a été élue reine de la 7e présentation du Carnaval des aînés de Sainte-Anne-des-Monts. Présentée sous les auspices du Club de l'âge d'or « Les Immortels », cette édition a connu un vif succès. Les profits générés par cette activité permettront aux aînés d'entreprendre, d'ici quelques semaines, la construction d'un tout nouveau local.

La chambre de commerce de Baie-Comeau en difficulté

BAIE-COMEAU — La chambre de commerce de Baie-Comeau redéfinit sa vocation et s'oriente vers des mesures de restrictions administratives.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Existante depuis 40 ans à Baie-Comeau, la chambre de commerce aura servi de tremplin politique pour plusieurs et est maintenant victime d'un désintéressement complet, vu la morosité du climat économique.

Le président actuel de la chambre, M. Michel Boisvert, avoue même que l'organisme se dirige vers un déficit semblable à celui de l'an dernier, établi à 30 000 \$. La perte de la directrice générale en octobre dernier, le manque d'intérêt pour la succession et la diminution de l'achalandage aux soupers mensuels sont des facteurs qui ont entraîné cette piètre performance.

« Il faut tout d'abord changer de mentalité et arrêter de vouloir bien performer sur le plan financier », affirme le président. La première vocation d'une chambre de commerce, qui est de permettre une plus grande visibilité du monde des affaires,

doit être ramenée à Baie-Comeau, selon lui.

Pour y parvenir, M. Boisvert croit qu'il faudra diminuer la lourde administration de la chambre en se regroupant avec un autre organisme, comme le commissariat industriel régional. « Il faudra aussi changer de mentalité et c'est d'ailleurs pourquoi nous ne tiendrons pas d'exposition régionale et industrielle cette année », ajoute-t-il.

M. Boisvert, pour qui le mandat se termine au 31 mai 1993, croit qu'il sera plus facile d'attirer de nouveaux successeurs au poste de président du conseil d'administration, en diminuant les responsabilités. « Il n'est pas toujours évident d'administrer un budget de fonctionnement de près de 100 000 \$ qui provient des 175 cotisations annuelles et autres revenus », souligne-t-il.

Advenant qu'aucun homme d'affaires s'y intéresse, les comptables de la chambre de commerce décideront tout simplement de mettre la clé dans la porte jusqu'à ce que l'intérêt de ce groupe de pression se fasse sentir à nouveau.

Fusion de Rivière-du-Loup et de Saint-Patrice La mairesse Levesque n'abandonne pas

RIVIÈRE-DU-LOUP — Même si la municipalité de Saint-Patrice conteste ouvertement l'étude de faisabilité de fusion du ministère des Affaires municipales (MAM) avec la Ville de Rivière-du-Loup, il n'est pas question de fermer la porte à tout dialogue pouvant mener à resserrer les liens entre ces deux corporations municipales.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

C'est l'essentiel du message qu'a livré, hier, en conférence de presse la mairesse de Rivière-du-Loup, Denise Levesque, en réponse aux critiques exprimées par le conseil municipal de Saint-Patrice sur le travail des experts du MAM.

La semaine dernière, les

autorités municipales de Saint-Patrice avaient présenté une contre-analyse de cette étude préparée par la firme Urbatique.

Cette étude, qui n'a cependant pas été rendue publique, en viendrait à la conclusion que l'étude de faisabilité de fusion du ministère des Affaires municipales était un « dossier incomplet et biaisé », qui sous-éva-

luait la richesse foncière des deux municipalités.

« C'est un procès d'intention douteux et injustifié », a lancé Mme Levesque.

Le conseil municipal de Rivière-du-Loup pourrait par ailleurs modifier à la hausse sa tarification au sujet de l'accès à ses services par les citoyens qui ne sont pas des contribuables loupérois.

La mairesse de Rivière-du-Loup se fait le défenseur de la naissance d'une ville qui, à l'aide de plusieurs projets de fusion, aurait environ 25 000 habitants au lieu de 14 000.

« Les naufragés du destin »

LES MÉCHINS — Une trentaine de personnes ont assisté, récemment, au lancement du premier roman de M. Wilbrod Létourneau, « Les naufragés du destin », à Les Méchins. A 73 ans, M. Létourneau vient ainsi de réaliser son rêve le plus cher. L'auteur, entouré des siens, a présenté l'oeuvre avec simplicité. « Nous sommes tous, à notre façon, des naufragés du destin. J'ose espérer que notre sort sera moins pénible que celui des héros de mon roman », a-t-il déclaré lors d'une brève cérémonie. Trois-cent cinquante pages relatent la petite histoire, fortement romancée, d'une modeste localité gaspésienne, entre 1885 et 1945. Un rocher, en forme de baleine, sert de toile de fond aux multiples péripéties des héros de ce suspense. « Je me suis inspiré de légendes populaires, de faits vécus et d'anecdotes », a expliqué l'ex-homme d'affaires et politicien municipal. Refusé par deux maisons d'édition, le manuscrit a finalement été publié par Les éditions du Savoir. Si l'auteur a mis près de quatre ans à peaufiner son premier ouvrage, il en va tout autrement du second « La Fille du Curé ». « J'ai déjà 175 pages d'écrites et je compte écrire les 75 autres au cours de l'été. »

Bonheur et santé

RIMOUSKI — L'Association canadienne pour la santé mentale organise un souper-conférence avec le Dr Gilles Lapointe, le mercredi 7 avril, au Centre des congrès, à Rimouski. Le thème de cette causerie : « Bonheur et santé, un idéal à conquérir ». Les billets sont en vente à 25 \$ pour les non-membres et 20 \$ pour les membres. Pour information et réservation, on communique avec la directrice de l'Association, Michèle Fournier, au 723-6416.

Économisez jusqu'à 70\$ par année

Installez une pomme de douche à débit réduit.

ÉCOKILO

1 800 567-KILO



Q

L'ancien pdg d'Hydro négocie avec le Conseil Attikamek-Montagnais 15 000 \$ par mois à Guy Coulombe

QUÉBEC — L'ancien pdg d'Hydro-Québec, Guy Coulombe, reçoit des honoraires de 15 000 \$ par mois pour paver la voie à une entente de principe entre le gouvernement Bourassa et le Conseil Attikamek-Montagnais ce qui est beaucoup plus que ce qui a été accordé à Yves Fortier pour renégocier la réouverture de la convention de la Baie James.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Ces deux anciens mandarins touchent respectivement par mois, pour la durée de leur contrat, 3500 \$ et 15 000 \$, selon les informations obtenues par LE SOLEIL du cabinet du ministre délégué aux Affaires autochtones.

La durée des deux mandats diffère cependant. Le contrat de M. Fortier, avocat et ancien ambassadeur du Canada à l'ONU, annoncé le 21 janvier dernier, doit se terminer au plus tard le 30 juin prochain; ses honoraires pour cette période de cinq mois ne doivent pas dépasser le plafond 22 000 \$.

Le tarif que s'est négocié M. Fortier — 275 \$ l'heure — pour tenter d'en arriver à une entente avec les Cris en vue d'une réouverture de la Convention de la Baie James signée en 1975 est bien supérieur à celui de 100 \$ l'heure généralement consenti aux spécialistes recrutés à l'extérieur de la fonction publique.

Toutefois, explique-t-on au cabinet du ministre Christos Sirros, Me Fortier a du s'ajourner dans le cadre de ce protocole les services d'un assistant. Quant à M. Coulombe, ex-pdg d'Hydro-Québec, il peut compter sur l'aide du Secrétariat aux affaires autochtones.

Le contrat de ce dernier, aujourd'hui président du Centre de conférences internationales, dont le siège est à Montréal, est d'une durée de six mois et ses émoluments pour cette période ne doivent pas dépasser 120 000\$. Il doit faire rapport au plus tard le 30 juin.

C'est à la demande même du Conseil Attikamek-Montagnais que le gouvernement Bourassa a nommé un négociateur pour accé-

léger cette négociation-fléuve qui dure bon an mal an depuis une quinzaine d'années. L'objectif de cette nouvelle ronde est d'en arriver à une entente de principe avant la fin de la présente année, suivie d'une entente finale en décembre 1994.

Les grandes lignes de la ronde actuelle portent sur le territoire, l'autonomie gouvernementale et



Guy COULOMBE

les compensations financières. Par ailleurs, LE SOLEIL a appris qu'à la suggestion de Guy Coulombe, le gouvernement du Québec a consenti un montant forfaitaire, non remboursable, de 100 000 \$ au CAM pour aider à l'accélération de la présente phase de négociation.

Pour ce processus uniquement, le CAM reçoit du ministère des Affaires indiennes un prêt annuel de 3 millions \$. Un emprunt cumulatif qui dépasse à l'heure actuelle les 18 millions \$ et dont le remboursement doit faire partie d'une éventuelle entente globale et finale.

Garderies: McLaughlin accuse les conservateurs et fait des promesses

OTTAWA — La leader néo-démocrate Audrey McLaughlin accuse le gouvernement Mulroney de négliger sa promesse de créer un programme national de garderies.

par HUGUETTE YOUNG
de la Presse canadienne

Mme McLaughlin est revenue à la charge hier en insistant sur le besoin criant de créer un réseau national de garderies à la lumière d'une nouvelle étude de Statistique Canada.

Cette étude montre que 600 000 enfants sont placés dans des garderies non réglementées.

Les conservateurs avaient promis en 1988 de financer un réseau de garderies mais les contraintes budgétaires en ont décidé autrement.

Aux Communes, la dirigeante néo-démocrate a exhorté le ministre des Finances Don Mazankowski à ressusciter ce programme dans le prochain budget prévu pour la mi-avril. Comment le gouvernement trouve-t-il les moyens de financer l'achat d'hélicoptères militaires au coût de 5,8 milliards \$, mais n'a pas les fonds

pour investir dans l'avenir des enfants? a-t-elle demandé.

M. Mazankowski n'a pas mordu à l'appât. Il a répondu que le gouvernement avait des responsabilités fiscales énormes vu la taille du déficit. Il a également mis en doute l'efficacité du programme économique du NDP.

Au cours d'une période de cinq ans, les néo-démocrates se proposent de créer 600 000 nouvelles places en garderie. Cette initiative créerait 40 000 emplois sur cinq ans et coûterait au total 1,5 milliard \$, dont 40 % des frais seraient assumés par le gouvernement fédéral.

Mme McLaughlin croit qu'il y a moyen de s'attaquer au déficit tout en créant des emplois et en établissant un réseau de garderies.

Pour l'instant, les deux princi-

aux candidats en lice à la succession du premier ministre Brian Mulroney n'osent pas se prononcer sur cette délicate question.

Hier, le ministre de l'Environnement Jean Charest n'a pas voulu trancher lorsqu'on lui a demandé de choisir entre le programme d'achat des hélicoptères et le programme de garderies.

La ministre de la Défense Kim Campbell est restée elle aussi vague sur ses intentions. Au cours d'un entretien accordé à Radio-Canada au cours du week-end, elle a promis d'élaborer des politiques à l'intention des femmes et des enfants. Elle a refusé toutefois de dire si elle appuyait la création d'un programme de garderies en raison des contraintes budgétaires du gouvernement.

L'étude de Statistique Canada menée en 1988 révèle que 57 % des enfants de moins de 13 ans sont placés dans un contexte de garde non-familial pendant la semaine.

Manifestation au pénitencier de Donnacona

DONNACONA — Les agents de correction du pénitencier à sécurité maximum de Donnacona profiteront du changement de quart et se réuniront à l'entrée du pénitencier, route 138, ce matin, pour dénoncer les conditions de leurs collègues féminines qui ne peuvent avoir droit à un retrait préventif lors de grossesse. Les agents de correction ne peuvent profiter de congés préventifs lorsqu'elles sont enceintes malgré leur occupation. Les membres de la Fonction publique du Canada n'ont pas droit au retrait préventif lors de grossesse. Elles peuvent bénéficier de prestations d'assurance-chômage maternité et quitter leur travail dix semaines avant la date prévue de l'accouchement. Les agents dénoncent cette situation parce qu'ils jugent que les employées sont soumises à un stress intense qui peut nuire à la grossesse. Elles doivent également travailler debout la plupart du temps. Il a été possible de savoir que des agents de correction avaient déjà fait des représentations auprès du député fédéral de Portneuf, Marc Ferland, afin que cette situation soit corrigée.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

A moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

A moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

MONTREAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

A Contrat no 3223-93-0010 — Tonte de gazon le long de l'autoroute 73, dans diverses municipalités, M.R.C. Robert-Cliche et La Nouvelle-Beauce, circonscription électorale de Beauce-Nord. Superficie de 57,99 hectares.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 600 \$ ou chèque visé: 300 \$
Coût du dossier: 10 \$
La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **jeudi, 15 avril 1993 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

A Contrat no 5036-93-0008 — Tonte de gazon sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Sherbrooke, Memphrémagog et Le Val-Saint-François, circonscriptions électorales d'Orford, Sherbrooke, Brome-Missisquoi, Saint-François et Johnson. Superficie de 410,31 hectares.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 000 \$ ou chèque visé: 5 500 \$
Coût du dossier: 10 \$
La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le **jeudi, 15 avril 1993 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

A Contrat no 6256-93-0023 — Tonte de gazon sur les autoroutes 10, 15, 20 ainsi que les routes 112, 116 et 132, dans diverses municipalités, M.R.C. Champlain, La Vallée-du-Richelieu et Lajemmerais, circonscriptions électorales de La Pinière, Vachon, Tallon, Laporte, Marie-Victorin, Chambly, Verchères et Bertrand. Superficie de 201,4 hectares.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 6 400 \$ ou chèque visé: 3 200 \$
Coût du dossier: 10 \$
La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le **mercredi, 14 avril 1993 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

C Contrat no 6256-93-0904 — Réfection de la chaussée, de la bande centrale de l'éclairage routier, de la supersignalisation et des structures sur la route 132, dans la municipalité de Brossardville, M.R.C. Champlain, circonscription électorale de La Pinière. Longueur de 3,3 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 940 000 \$ ou chèque visé: 470 000 \$
Coût du dossier: 100 \$
La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le **mercredi, 28 avril 1993 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

A Contrat no 6267-93-0004 — Enlèvement de débris, tonte de gazon ainsi que le fauchage le long des routes 30, 132 et 138, dans diverses municipalités, M.R.C. Roussillon, circonscriptions électorales Châteauguay et Laprairie.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 900 \$ ou chèque visé: 950 \$
Coût du dossier: 10 \$
La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le **mercredi, 14 avril 1993 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

A Contrat no 6463-93-0016 — Tonte de gazon sur les abords des autoroutes 640, 15, 19 et la route 335, dans les municipalités de Boisbriand, Sainte-Thérèse, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion, M.R.C. Thérèse-de-Blainville, circonscriptions électorales de Groulx et Terrebonne. Superficie de 12 hectares.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 200 \$ ou chèque visé: 600 \$
Coût du dossier: 10 \$
La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le **mercredi, 14 avril 1993 à 15h**, alors que débute l'ouverture des plis.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

BGT.30012.F le mardi 13 avril 1993 14 REMORQUES DIVERS MODELES POUR TRANSPORT DE MATERIEL Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$ (Soumission partielle acceptable) Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	LBA.32145.F le mardi 13 avril 1993 300 MODEMS FORMAT BUREAU Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$ (Soumission partielle acceptable) Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	BCS.36013.C le mardi 20 avril 1993 FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LIAISON HERTZIENNE PROJET CARLETON Admissibilité: Principale place d'affaires au Canada Aucune garantie de soumission Prix du document: 50 \$ (taxes incluses)	FDN.37017.A le mardi 20 avril 1993 Région Montmorency INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
--	--	--	---

GML.30665.A
le mardi 20 avril 1993
CONSTRUCTION DE
CANALISATIONS
SOUTERRAINES ET DE PUIITS
D'ACCES A DIFFERENTS
ENDROITS DU SECTEUR LVAL
Admissibilité:
Principale place d'affaires
au Québec
Garantie de soumission:
40 000 \$
Prix du document:
25 \$ (taxes incluses)

KAE.36008.A
le mardi 20 avril 1993
TRAITEMENT MECANIQUE DE LA
VEGETATION DANS LES EMPISES
DE LIGNES DE TRANSPORT
Admissibilité:
Principale place d'affaires
au Québec
Garantie de soumission:
70 000 \$
(Soumission partielle
acceptable)
Prix du document:
25 \$ (taxes incluses)

L**
le mardi 20 avril 1993
SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE
SPECIALISEE ET
D'EQUIPEMENT POUR LA
CONSTRUCTION ET LES
MODIFICATIONS DE POSTES DE
REPARTITION ET AUTRES
PROPRIETES
Admissibilité:
Principale place d'affaires
au Québec
Garantie de soumission:
100 000 \$
(Soumission partielle
acceptable)
Prix du document:
25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
VICE-PRÉSIDENCE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
Direction Approvisionnement et de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3
Pour renseignements: (514) 858-2830

DEPUIS LE 1^{ER} MARS 1993, LE PRIX DE VENTE DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES EST DE 25 \$ À 125 \$ (TAXES DE VENTE INCLUSES) DÉPENDANT DU NOMBRE DE VOLUMES ET DE DESSINS.

LE MONTANT DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

UNE PLACE AU SOLEIL

Le Beau Bourg
La Société immobilière Casot Ltée annonçait récemment que le complexe immobilier Le Beau Bourg, qui ouvrira ses portes en avril sur l'avenue Maguire, à Sillery, réservera une place aux arts et à la culture. Le président de Casot Ltée, **Jean-Yves Germain**, a laissé savoir que, dès son ouverture, Le Beau Bourg mettrait à la disposition des artistes locaux un espace réservé aux manifestations culturelles et artistiques de toute sorte. Puisque l'espace disponible est relativement restreint, un seul artiste pourra se produire à la fois. Les intéressés doivent communiquer avec les promoteurs du complexe Le Beau Bourg en composant le 687-1123.

Les pâtisseries artisanes
Le nouveau président de l'Association des pâtisseries artisanes du Québec, M. **Jacques Tailleux**, est bien connu à Sillery puisqu'il est le propriétaire, avec son frère, d'une quinzième d'années, d'un commerce de bouche sur la rue Maguire; *Aux délices de Picardie*. On compte 1086 pâtisseries au Québec qui emploient 4500 ouvriers et qui génèrent un chiffre d'affaires de 220 millions \$ chaque année. M. Tailleux célébrait son 50^e anniversaire de naissance le jour même où il présidait sa première réunion, à titre de président de cette association.

À l'ordre
Dans un mémoire qu'il présentait récemment à la Commission de l'éducation sur l'avant-projet de loi intitulé «Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles», le président de l'Association des usagers de la langue française, le juge **Robert Auclair**, suggérait au gouvernement d'utiliser un vocabulaire plus correct dans sa législation en changeant le titre de la loi «Code des professions» par «Code des ordres professionnels». L'Office des professions deviendrait ainsi l'Office des ordres professionnels et les corporations professionnelles devraient être reconnues comme des ordres professionnels. Cet avant-projet de loi compte 301 articles et modifie 22 lois. C'est l'occasion rêvée pour le gouvernement, selon le juge Auclair, de procéder au redressement du vocabulaire de base.

Séminaire de Chicoutimi
Un diplômé de la cuvée 1968 du Séminaire de Chicoutimi, **Yvon Dallaire**, est à la recherche de tous ses confrères afin de planifier une réunion marquant le quart de siècle de cette promotion. On peut le joindre en composant le 687-1165.

Manuel de foresterie
M. **Jean Bérard**, médaillé de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec en 1991, vient d'être désigné coordonnateur du premier manuel de foresterie rédigé au Québec. Au cours des 40 prochains mois, M. Bérard consacra ses énergies à la coordination de toutes les étapes menant au premier livre québécois à traiter en profondeur de l'ensemble des disciplines forestières. L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec compte être en mesure de publier ce manuel de 800 à 1200 pages à l'automne 1996, soulignant ainsi son 75^e anniversaire.

Les chapeaux ronds
Bretagne Transaméria est une association fondée en 1987 pour reprendre le flambeau de l'APEAN, l'Association des parents d'émigrés en Amérique du Nord, dont le but est de favoriser et d'entretenir les échanges sociaux, culturels, touristiques et économiques entre la Bretagne et l'Amérique du Nord via le Canada. Plusieurs membres de cette association recherchent des stages ou des correspondants au Québec. Les Québécois intéressés à accueillir ces Bretons, comme stagiaires ou comme touristes, n'ont qu'à communiquer, par courrier ou par fax, avec **Daniel Le Goff**, Bretagne Transaméria, Place du Rumel BP 34, 56110 Gourin, France. Tel.: (339) 723-4746. Fax: (339) 723-4950. Vous découvrirez que, contrairement aux paroles de la chanson, les Bretons ne sont pas tous coiffés de chapeaux ronds.

Les puces du Y
Le YWCA de Québec prépare depuis quelques jours son prochain marché aux puces qui aura lieu les 2, 3 et 4 avril. Vous pouvez encore faire parvenir, au 855, avenue Holland, les articles dont vous voulez vous départir comme les vêtements, la lingerie et les jouets de bébé, les petits appareils ménagers, les livres, les lampes, les bijoux, etc. Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à la coordonnatrice du bénévolat, **Monique Caron**, au 683-2155.

Faire parvenir vos communiqués à: **PIERRE CHAMPAGNE**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.
Tél.: 647-3394 Fax: 647-3374

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des Approvisionnements et Services

Fonds des approvisionnements et services
Direction des acquisitions de biens

Projet	Description	Livraison
3003	Publication des principales règles régissant la pêche sportive, la chasse, la pêche au saumon et le piégeage. Impression de 1 57 000 brochures réparties en 4 lots. Le projet inclut du graphisme, des pages publicitaires et une campagne promotionnelle.	Tous les dépositaires de permis de pêche et de chasse au Québec

Pour renseignements: Rachel Blais. Tél.: 644-6076
Garantie de soumission exigée: 22 000 \$ sous forme de cautionnement

11 000 \$ sous forme de chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans

Cloture des soumissions: 27 avril 1993 à 15 h 00

Prix du document: 20,00 \$ non remboursable, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnements et services — Direction des acquisitions de biens

Seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec et possédant les qualifications minimales requises.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
575, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 5N9
Tél.: (418) 643-5438

Le Ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même à plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou détenir une attestation d'engagement à cet effet émise par le ministère des Approvisionnements et Services du Québec.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des achats,
Michel Gagnon, ing.

MARS
NOTRE SAVOIR-FAITÉ POUR VOTRE SATISFACTION

Québec

LES ARTS ET SPECTACLES

Production de films ou bar

Nouvelle vocation du Ouimetoscope

MONTRÉAL (PC) — Le Ouimetoscope, le plus vieux cinéma d'Amérique du Nord, deviendra un centre de production et de diffusion multifonctionnel à but non lucratif, d'ici la fin de l'année, si sa propriétaire arrive rapidement à convaincre les gouvernements d'avancer les millions nécessaires au rajeunissement de ses équipements techniques.

Le Ouimetoscope est vide depuis maintenant quatre semaines. Le 28 février, il présentait son dernier programme de cinéma, 87 ans après la toute première séance organisée par son fondateur, Ernest Ouimet, le 29 décembre 1905, séance dont le succès entraîna, deux ans après, l'ouverture officielle du premier cinéma d'Amérique du Nord, le 31 août 1907. Depuis quelques années, le Ouimetoscope ne faisait plus ses frais en raison d'une baisse marquée des entrées dans les cinémas de répertoire.

Selon Mme Costom, il est clair que s'il veut revivre, l'ancien cinéma doit changer de cap et s'ouvrir aux autres formes d'art et de performances visuelles, notamment au théâtre, à la danse, à la chanson et à la vidéo.

En somme, la propriétaire du Ouimetoscope souhaite transformer « le centre culturel privé » où pourraient être présentés des spectacles de théâtre et de chanson dans la salle la plus grande du Ouimetoscope.

Cette salle qui contient aujourd'hui un peu plus de 500 places n'en aurait plus que 400 environ, une fois complétés les travaux de remplacement de l'équipement d'éclairage et de sonorisation, et l'agrandissement de la scène.

La plus petite des salles de projection, qui compte environ 300 sièges, continuerait de présenter du cinéma de répertoire.

Deux comptoirs de type bistro pourraient être aménagés sans trop de problème sur les différents paliers de l'immeuble. Une terrasse sur le toit, un espace d'exposition et un comptoir de diffusion de vidéo ou de livres font aussi partie des projets que nourrit Mme Costom pour cet immeuble qui, dans son esprit, en raison de sa situation géographique et de sa tradition culturelle, possède le potentiel pour devenir un pôle d'attraction majeur du centre-ville.



Radio
TÉLÉVISION
par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Téléromans... le commencement de la fin

Pas d'excuse si vous ne faites pas vos Pâques et autres dévotions prescrites cette année.

Vous en aurez tout le loisir. Car la saison de télévision s'effrite déjà. Pour être plus juste, je devrais écrire que Radio-Canada abandonne ses émissions les plus populaires. TVA conserve ses téléromans et séries jusqu'à la fin avril.

Radio-Canada modifie déjà sa grille à l'approche des éliminatoires du hockey. C'est un peu tôt. Car les séries ne commencent que le 18 avril. C'est ennuyeux. Mais on économise!

Donc, le soir du Jeudi Saint, il n'y aura pas de *Scoop* pour vous empêcher de célébrer le rite pascal. Et Julie Snyder sera déjà partie entraînant *L'Enfer* avec elle. Elle termine dès mercredi (le 31 mars). Mais elle sera de retour cet été. *Métropolis* et *Taquinons la planète* ont déjà bouclé leur saison.

Tous les téléromans de Radio-Canada, sauf *Marilyn*, quittent l'affiche d'ici deux semaines. C'est ce soir la fin de *Montréal PQ*, jeudi celle de *Scoop*. *Cormoran* quitte l'antenne lundi (5 avril) pour revenir à l'automne. *Sous un ciel variable* disparaît le 7 avril.

Il ne reste que deux épisodes de *Shehaweh* qui s'achève le 6 avril. Cette très belle série a le défaut de ses qualités. Trop serrée, concentrée, son départ nous laissera peut-être sur notre faim. Le personnage se révèle à tout petits traits. Quand on aura saisi toutes ses complexités, il sera déjà temps de lui dire adieu.

Les punchs
À Radio-Canada, il restera *Marilyn* jusqu'à la mi-mai. Le « soap » tourne en rond, mais il tient le coup. Lise Payette a dû choisir une marque de savon qui ne fond pas, même dans l'eau dure!

Les deux dames les plus connues du téléroman, Lise Payette et sa fille Sylvie qui écrit *Chambres en ville* à TVA soignent toujours particulièrement leur épisode final pour garder le téléspectateur en haleine jusqu'en septembre. Cette année, elles n'ont pas dérogé à la règle.

Je connais la fin de *Chambres en ville*, mais je me garderais bien d'en dire un mot. La semaine dernière, juste pour avoir dévoilé le classement de la course *Destination monde*, plusieurs lecteurs(trices) m'ont enguirlandé.

TVA: un peu plus tard

TVA a maintenant une programmation « quatre saisons », annonçait l'an dernier le grand patron Michel Chamberland. *Salut bonjour*, *Ad lib* et d'autres magazines ne prennent pas congé l'été mais leurs animateurs sont remplacés pendant les vacances.

Ceci ne vaut pas toutefois pour les téléromans qui feront aussi relâche pendant l'été.

Chop Suey se termine le 26 avril et *Chambres en ville* le lendemain. La série de trente épisodes de *La misère des riches* file jusqu'au 18 mai. *La montagne du Hollandais* se poursuit jusqu'au 27 mai et *Au nom du père et du fils* jusqu'au 31 mai.

L'émission finale de *L'Or du temps* est à l'horaire du 14 juin. Ce sera la fin des fins pour ce téléroman de Réal Giguère qui ne revient pas à l'automne.

CKRL-FM: second week-end

Faute d'espace vendredi, j'ai coupé un peu vite dans la programmation du radiothon de CKRL-FM qui se déroule durant deux fins de semaine.

En voici donc le programme complet. Vendredi 18h, c'est la comédienne Pascale Bussièrre accompagnée du globe-trotter, Manuel Foglia qui relancera le radiothon. Pierre Flynn, un artiste sympathique aux petites radio, apporte ensuite sa contribution. La soirée s'achève avec James Bande de 22 h à 24 h.

Samedi 10 h, la comédienne Denise Verville, Jean-Claude Germain, Ghislain Tremblay (le fabuleux Alberich Boulet de *Cormoran*) se suivent au micro. À 16 h, c'est au tour de Hervé Hovington, puis de François Pêrusse (un ancien de CKRL-FM). Dan Bigras, entre en ondes à 20 h suivi à 22 h des *Parfaits Salauds*. Dimanche, après une émission de Pierre Jobin, à midi, c'est la diffusion d'une entrevue de François Desmeules avec Pierre Barough. Le groupe Gogh Van Go sera en concert à 16 h au Bar-spectacle Le D'Auteuil. Puis, Gaston L'Heureux et Daniel Dushaime viendront clôturer l'événement avant le spectacle du groupe québécois *The Respectables*, à 20 h.

Diana: une série bien ordinaire

Quelle série ridicule que cette *Diana*: sa vraie histoire diffusée dimanche et lundi à TVA.

Il est évident que le premier critère pour le choix des comédiens était leur ressemblance avec les membres de la famille royale. Mais malgré tous les efforts qu'on y a mis, seule la reine avait un petit air de famille.

Il aurait fallu des oreilles postiches au comédien David Threlfall qui incarne le prince Charles, pour lui donner un peu de crédibilité. Malgré cette fantaisie de la nature, Charles est un Adonis, comparé au jeune vieux qui interprète son rôle. Et Diana (jouée par Serena Scott-Thomas) ne m'est apparue vraie que dans un plan éloigné, alors qu'elle était affalée devant l'écran de télé pour bouffer!

FAMOUS PLAYERS
\$4.25 LA FIÈVRE DES MARDI

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries

LE RETOUR DE CASANOVA (G) Dolby
7:00-9:10

TEENAGE MUTANT NINJA 3 (V.F.) (G)
6:55-9:00

SANS RETOUR (13+) Dolby
7:10-9:25

DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby
9:25

ALADDIN (V.F.) (G) Dolby
7:30

LE CRI DES LARMES (16+) Dolby
7:15-9:35

L'ENRAGÉ (16+) Dolby
7:00-9:20

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

UN ENDROIT FABULEUX (G)
7:20-9:30

LE JOUR DE LA MARMOTTE (G) Dolby
9:20

FAIS-MOI DANSER (G)
7:15

LES SURVIVANTS (13+)
6:50-9:25

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DE QUÉBEC



La restauration démystifiée Conférences 1993

À la Villa Bagatelle
1563, ch. Saint-Louis
Sillery

Le mardi 30 mars 1993 à 19 h 30

Visites le 3 avril 1993
à Montréal (a.m. Pointe-à-Callière et p.m. Gare Windsor)
Réservations obligatoires :
647-4347

Patrimoine architectural et mise en valeur: l'approche développée à Pointe-à-Callière par Sylvie Dufresne et Thomas Schweitzer

Le musée Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, est une réalisation architecturale qui illustre de façon exemplaire l'insertion d'une architecture résolument contemporaine en milieu ancien. Les trois siècles d'occupation du site ont servi de toile de fond au programme architectural du musée. L'approche globale a voulu maintenir un lien tangible entre le passé et le présent, entre ce qui reste de traces matérielles et les gestes contemporains que nous posons pour les mettre en valeur.

Commandite par le Ministère de la Culture

Sylvie Dufresne, historienne et muséologue, a été la chargée de projet de recherche et muséologie pour le projet.

Thomas Schweitzer est architecte chez la firme responsable du projet.

CLASSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-DOMINGUE
UNIVERSITÉ LAVAL
LE SOLEIL
Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture

CLUB Multi points

CODES DU 30 MARS

02033634
14407917
69819930
67134310

Sans frais:
1-800-563-8688

plus de
3500 POINTS
offerts cette semaine dans
LE SOLEIL

GUIDE CINÉMA CINEPLEX ODEON

PLACE CHAREST 14-20 ANS: TARIF JEUNESSE 6.00\$

En tout temps, à l'exception des cinés spéciaux mardis à 4.25\$ et des matinées sur semaine à 5.00\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES: 228-7540 CINÉMA ALOUETTE: 337-2465

DU 26 MARS AU 1er AVRIL 1993

PLACE CHAREST
Du Point et Boul. Charest 529-9745

LA FLORIDA (G) 114 minutes
14:00 - 16:30 - 19:00 - 21:25

PARFUM DE FEMME (13+) 157 minutes
14:25 - 18:40 - 21:40

FLINGUEUR ET GLORY (13+) 96 minutes
13:50 - 16:20 - 19:00 - 21:10

25 mars seul: 13:50 - 16:20
26 - 27 - 28 mars seul: 13:50 - 16:20 - 21:10

L'ARMÉE DES TÉNÉBREUX (13+) 91 minutes
13:45 - 16:00 - 19:10 - 21:15

AGAGUK (13+) 110 minutes
14:30 - 17:00 - 19:30 - 21:50

26 - 27 - 28 mars seul: 14:30 - 17:00 - 19:30

L'ENRAGÉ (16+) 112 minutes
14:15 - 16:45 - 19:35 - 21:55

LES TORTUES NINJA 3 96 minutes
13:30 - 15:30 - 17:25 - 19:20 - 21:20

SANS RETOUR (13+) 108 minutes
13:40 - 16:10 - 19:25 - 21:45

LE CLAP
2560 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

LES AMOUREUSES (G)
13:30 - 15:30 - 17:30 - 19:30 - 21:30

CINÉSPECIAL MARDIS A 4.25\$ DANS CERTAINS CINÉMAS

CINÉMA DE PARIS
Place D'Youville 504-0031
99¢ 1.49¢ 2.49¢

À NE PAS MANQUER

« Non seulement la meilleure compagnie de danse de Chicago, mais aussi l'une des meilleures aux États-Unis! »
The Chicago Tribune



Le mardi 30 mars 1993 20 heures

Hubbard Street DANCE Chicago

Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frédette
643-8131

Une présentation de la **BANQUE NATIONALE**
Notre banque nationale

BillTech
SRC
LESOLEIL

SEMAINE INTERCULTURELLE 1993

Bal populaire multiculturelle

PRENONS LE TEMPS DE NOUS CONNAÎTRE

Depuis quelques années, les caisses populaires Desjardins affiliées à la Fédération de Québec collaborent à l'intégration des diverses ethnies et au rapprochement des communautés culturelles.

QUELQUES FAITS:

- Développement d'un guide, en plusieurs langues, pour permettre aux nouveaux arrivants de se familiariser avec leur institution financière;
- Diffusion de sessions d'information pour inciter les néo-québécois à devenir membre dirigeant d'une caisse populaire;
- Conjointement avec le Centre Multiculturel de Québec, mise sur pied d'un programme pour susciter l'entrepreneuriat au sein des communautés ethniques par la formule coopérative;
- Commandite annuelle de l'exposition de la Société des artistes et artisans néo-québécois;
- Appui financier à la Semaine interculturelle.

Au nom de ses caisses populaires Desjardins affiliées, la Fédération de Québec est fière d'être finaliste pour le prix du rapprochement interculturel 1993 décerné par le Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Les caisses populaires Desjardins

PARTAGER, C'EST PERMIS.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.